



Les comportements de consommation en 2017 Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain

En 2017, les ménages consomment en moyenne pour 34 000 euros de biens et services, soit autant qu'en 2011 en euros constants. Des écarts entre ménages persistent. Les 20 % de ménages les plus aisés dépensent 2,6 fois plus que les 20 % les plus modestes. L'alimentation (hors restauration) pèse toujours davantage dans le budget de ces derniers que dans celui des plus aisés. Les familles monoparentales consomment nettement moins que la moyenne. Les plus âgés consomment également moins que les autres même s'ils se rapprochent de la moyenne. Les ménages qui résident en milieu rural consacrent une part de leur budget plus importante au transport, tandis que le logement pèse davantage en milieu urbain. Au-delà des modes de consommation « classiques », un tiers des ménages ont vendu, acheté ou loué des biens ou services auprès d'autres particuliers en 2017. Ce qui est parfois appelé économie collaborative concerne plus fréquemment les ménages jeunes, diplômés, avec enfants.

Alexandra Ferret et Elvire Demoly, division Conditions de vie des ménages

En 2017, les ménages consomment en moyenne pour 34 000 euros par an contre 32 200 en 2011 en euros courants, soit le même montant en euros constants (*définitions ; encadré 1*). Entre 2011 et 2017, les disparités de consommation et de structure des budgets ont dans l'ensemble assez peu varié. Le niveau de vie (*définitions*) et la taille du ménage sont les principaux déterminants des disparités entre ménages.

En 2017, les 20 % de ménages ayant les plus hauts niveaux de vie (5^e quintile de niveau de vie ; *définitions*) consomment 54 % de plus que la moyenne ; les 20 % de ménages les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) consomment 40 % de moins (*figure 1*).

Les familles monoparentales consomment moins que les autres

Les familles monoparentales consomment nettement moins que les autres types de ménages lorsque les économies d'échelle liées à la composition du ménage sont prises en compte. En effet, en 2017, leur consommation par unité

	Écart à la moyenne des niveaux de consommation		en %	
	Consommation du ménage 2011	2017	Consommation par UC 2011	2017
Consommation annuelle moyenne (en euros courants)	32 230	33 970	21 160	22 220
Type de ménage				
Personne seule	-36	-38	-2	-5
Famille monoparentale	-11	-13	-15	-16
Couple sans enfant	9	12	11	14
Couple avec enfant	39	42	-2	0
Autres ménages	6	8	-19	-19
Âge de la personne de référence				
Moins de 35 ans	-5	-3	1	2
De 35 à 64 ans	13	12	4	3
65 ans ou plus	-24	-21	-9	-7
Statut d'occupation du logement				
Propriétaires, usufruitiers, logés gratuitement	8	9	4	5
Locataires, sous-locataires	-12	-14	-6	-7
Niveau de vie				
1 ^{er} quintile	-38	-40	-36	-41
2 ^e quintile	-21	-22	-21	-22
3 ^e quintile	-7	-5	-8	-5
4 ^e quintile	13	13	9	13
5 ^e quintile	52	54	55	55
Taille d'unité urbaine				
Commune rurale	2	-1	-4	-6
2 000 à 19 999 habitants	-5	-3	-7	-5
20 000 à 99 999 habitants	-8	-7	-6	-6
100 000 à 1 999 999 habitants	-5	-3	-1	0
Agglomération parisienne	17	16	18	18

Lecture : en 2017, les personnes seules consomment 38 % de moins que la moyenne des ménages. Par unité de consommation (UC), leur niveau de consommation est inférieur de 5 % à la moyenne.

Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille. Données recalées sur les comptes nationaux ; données provisoires pour 2017.

de consommation (UC – *définitions*) est inférieure de 16 % à celle de l'ensemble des ménages. Cet écart, semblable à celui observé en 2011, reflète un écart de niveau de vie. En effet, 44 % de ces ménages font partie des plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie par UC), contre 9 % des couples sans enfant.

Au cours des quatre dernières décennies, à niveau de revenu, taille du ménage et génération donnés, la consommation croît avec l'âge jusqu'à 45-49 ans, demeure élevée jusqu'à 65 ans, puis connaît une chute [Herpin et Michel, 2012]. En 2017, le niveau de consommation des plus âgés reste inférieur à celui de l'ensemble des ménages,

mais s'en rapproche. Les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus consomment 7 % de moins que la moyenne en 2017 (par unité de consommation), contre 9 % en 2011.

Le niveau moyen de consommation n'est pas le même sur tout le territoire. En 2017, les ménages résidant dans l'agglomération parisienne consomment 16 % de plus que la moyenne (18 % en raisonnant par UC), tandis que les ménages d'autres types d'unités urbaines ont une consommation proche de la moyenne. La différence de niveau de vie explique en partie cet écart : 32 % des ménages de l'agglomération parisienne font partie des ménages les plus aisés (5^e quintile de niveau

de vie), contre moins de 20 % dans les autres unités urbaines et 15 % en milieu rural.

Le poids du logement dans le budget des ménages continue d'augmenter

Être locataire ou non (propriétaire de sa résidence, usufruitier ou logé gratuitement) joue tout particulièrement sur la structure du budget (*figure 2*). En 2017, hors loyers imputés, les dépenses de consommation relatives au logement représentent 25 % dans le budget moyen des locataires, soit 17 points de plus que dans celui des non-locataires. Ces dépenses incluent les charges et le chauffage, mais pas les remboursements d'emprunts pour l'acquisition de sa résidence, lesquels constituent de l'épargne (*encadré 1*).

Depuis plus de trente ans, le poids des dépenses de logement dans le budget des ménages s'accroît, notamment pour les locataires. Entre 2011 et 2017, le poids du logement a augmenté pour l'ensemble des ménages (*figure 3*), et particulièrement pour les ménages locataires (+ 1 point). Pour les locataires, cela provient en majeure partie de la hausse des loyers, mais également d'une légère augmentation des dépenses en électricité, gaz, et autres combustibles.

Le budget consacré aux services d'hébergement et de restauration pèse un peu plus dans le budget des ménages en 2017 qu'en 2011, d'un point supplémentaire que ce soit pour l'ensemble des ménages ou à statut de logement donné. Les dépenses consacrées à la restauration hors du domicile en sont à l'origine, cette hausse étant principalement due à un effet prix.

A contrario, sur la même période, la part du budget consacré à la communication, aux loisirs et à la culture baisse légèrement, en raison d'une baisse des prix. Le poids du transport baisse également, notamment en raison du fort repli de l'achat de véhicules en volume en 2012 et 2013.

Encadré 1

Le concept de consommation dans l'enquête Budget de famille et dans les comptes nationaux

Dans cette étude, seules les consommations effectivement observées chez les ménages dans le cadre de l'enquête Budget de famille sont retenues. La consommation de logement des propriétaires se limite à la dépense d'énergie (chauffage, éclairage), aux charges diverses et aux dépenses de petit entretien. Accédants et autres propriétaires sont confondus : les remboursements de prêts immobiliers hors intérêts d'emprunt sont considérés comme de l'épargne et non de la consommation. Les intérêts d'emprunts sont considérés pour partie comme de la consommation d'un service bancaire (SIFIM) par les ménages, pour le reste comme un revenu de la propriété perçu par les banques.

Le poids budgétaire du poste logement dépend alors des parts respectives de propriétaires et de locataires donc les évolutions s'étudient en distinguant locataires et propriétaires.

Dans l'enquête Budget de famille, la notion de consommation des ménages est moins large que celle retenue dans le cadre de la comptabilité nationale. D'une part, la comptabilité nationale rehausse le revenu et la consommation des ménages propriétaires de leur résidence principale d'un loyer imputé, en considérant qu'ils consomment un service de logement qu'ils se rendent à eux-mêmes. En outre, elle calcule la consommation de services d'assurance comme la différence entre les ressources des sociétés d'assurance (primes brutes qu'elles font payer aux ménages et produits de leurs placements) et la couverture du risque (indemnités dues). L'enquête Budget de famille ne prend en compte que les primes d'assurance payées par les ménages.

Enfin, la comptabilité nationale prend en compte des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), que la banque ne prélève sur ses clients qu'indirectement, via une marge de taux d'intérêt sur un crédit ou un dépôt bancaire. Les SIFIM ne sont pas pris en compte dans l'enquête Budget de famille, mais le coût des services financiers facturés (commissions de transfert, carte de crédit, frais de tenue de compte, etc.) y est inclus.

Par ailleurs, le champ de l'enquête Budget de famille est limité aux ménages ordinaires (c'est-à-dire hors communautés telles que maisons de retraites, casernes, internats, etc.), contrairement à la comptabilité nationale.

2 Consommation des propriétaires et locataires selon le niveau de vie

	Propriétaires						Locataires					
	Ensemble		1 ^{er} quintile		5 ^e quintile		Ensemble		1 ^{er} quintile		5 ^e quintile	
	en %	en euros€	en %	en euros€	en %	en euros€	en %	en euros€	en %	en euros€	en %	en euros€
Alimentation	17	6 140	20	4 230	14	7 580	14	3 990	17	3 290	10	5 090
Alcool et tabac	4	1 420	5	1 000	3	1 790	5	1 320	5	980	3	1 690
Habillement	4	1 470	3	730	4	2 200	4	1 290	5	1 090	4	2 350
Logement	8	3 060	10	2 170	8	4 030	25	7 330	25	4 910	24	12 450
Équipement du logement	7	2 440	5	1 150	8	4 180	4	1 060	3	680	4	2 210
Santé	5	1 880	5	1 030	5	2 430	4	1 260	4	820	4	2 130
Transports	20	7 310	16	3 460	20	10 710	15	4 410	13	2 590	17	8 930
Communications	3	1 020	4	840	2	1 170	3	940	4	830	2	1 120
Loisirs et culture	10	3 600	8	1 710	11	5 720	8	2 280	6	1 270	10	5 380
Enseignement	1	220	1	140	1	380	0	140	1	170	0	180
Hébergement et restauration	9	3 230	6	1 320	10	5 330	8	2 260	6	1 280	11	5 840
Autres biens et services	14	5 270	16	3 410	13	6 950	10	2 980	9	1 870	9	4 860
Consommation totale	100	37 050	100	21 180	100	52 480	100	29 250	100	19 790	100	52 210

Note : les usagers et logés gratuits sont classés parmi les propriétaires. En 2017, 66 % des ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie sont locataires ; contre 21 % des ménages du 5^e quintile de niveau de vie.

Lecture : en 2017, pour les ménages locataires du 1^{er} quintile de niveau de vie, le logement représente 25 % de la consommation, soit 4 910 euros en moyenne par ménage.

Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017 ; données provisoires, recalées sur les comptes nationaux.

Alimentation : les disparités entre ménages modestes et aisés ne se réduisent plus

À statut de logement donné, la structure du budget des ménages varie surtout en fonction de leur niveau de vie. Les différences les plus fortes concernent les dépenses d'alimentation (hors restauration), de transport mais aussi les dépenses de loisirs et culture, et celles d'hébergement et de restauration. Par rapport aux 20 % de ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes, selon qu'ils sont propriétaires ou locataires, consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget à l'alimentation à domicile, 4 points de moins au transport, 3 à 4 points de moins pour les loisirs et la culture, et 4 à 5 points de moins à des services d'hébergement et de restauration. Contrairement aux tendances antérieures, certaines disparités de structure de consommation entre ménages modestes et aisés ont légèrement réaugmenté entre 2011 et 2017. C'est notamment le cas pour les dépenses d'alimentation, de transports, de loisirs et culture et d'hébergement et restauration. L'âge modifie également la répartition des dépenses. Un changement s'opère notamment à l'occasion du passage à la retraite avec une baisse du poids de certains postes tels que le transport, l'habillement, l'hébergement, la restauration, et une hausse de celui des loyers, des charges, de l'énergie ou encore de l'alimentation à domicile [Herpin et Michel, 2012]. Ainsi, en 2017, le logement représente 24 % du budget des ménages locataires âgés de 35 à 64 ans et 34 % de celui des 65 ans ou plus, tandis que le transport pèse 15 % du budget des locataires de 35 à 64 ans et 9 % de celui des plus âgés.

Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain

Le logement pèse d'autant plus dans le budget des ménages que l'unité urbaine de résidence est grande (figure 4). En milieu rural, les ménages y consacrent 11 % de leur budget (3 600 euros par an en moyenne) contre 17 % (6 600 euros) dans l'agglomération parisienne. Cela est à la fois dû à la part de ménages propriétaires qui décroît avec la taille de l'unité urbaine (huit sur dix en milieu rural contre la moitié dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants) et aux montants des loyers. Ainsi, pour les locataires, quel que soit leur niveau de vie, le logement pèse davantage dans les villes qu'en milieu rural, en particulier en région parisienne où il représente, en 2017, 27 % de leurs dépenses de consommation (9 200 euros par an en moyenne) contre 23 % en milieu rural (6 900 euros).

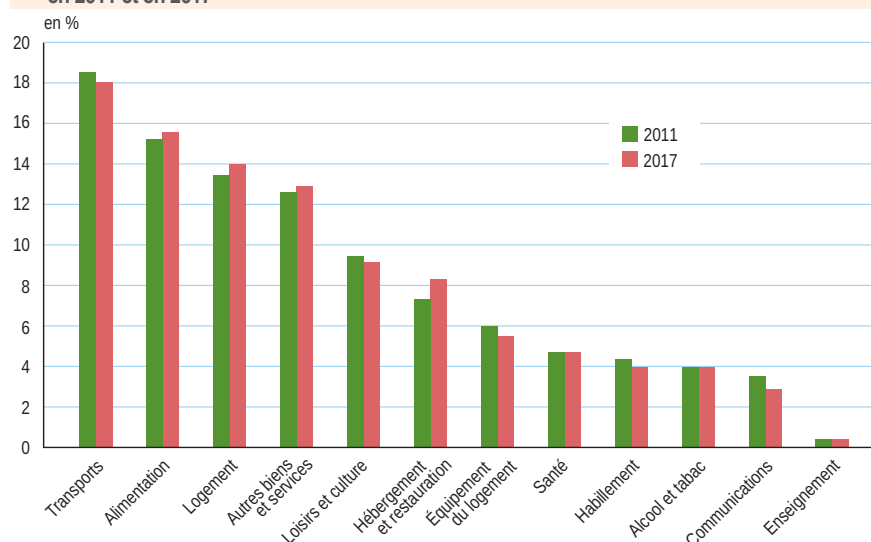
Le constat est inverse pour le transport, que les ménages soient locataires ou propriétaires. La part du budget qu'ils y consacrent

décroît avec la taille de l'unité urbaine, de 21 % en milieu rural à 16 % dans l'agglomération parisienne. Ainsi, en milieu rural, la part supplémentaire consacrée au transport par rapport à l'agglomération parisienne est presque compensée par la moindre part consacrée au logement. Le type de dépenses de transports diffère selon le lieu de vie des ménages. L'achat de véhicules et les frais d'utilisation afférents (entretien, carburant, etc.) constituent l'essentiel du budget transport pour les ménages provinciaux (90 % du budget transport en milieu rural, 80 % dans les grandes agglomérations hors Paris) tandis qu'ils n'en représentent que la moitié pour les ménages franciliens. Pour ces derniers, les services de

transport (en commun, train, avion, etc.) représentent plus du tiers du budget transport. En 2017, les ménages résidant en milieu rural ont dépensé en moyenne 7 000 euros pour le transport, contre 6 200 euros pour ceux de l'agglomération parisienne.

La part du budget consacrée à l'alimentation à domicile décroît avec la taille de l'unité urbaine où réside le ménage. Ainsi, les ménages vivant en milieu rural y consacrent 17 % de leur budget contre 14 % pour les ménages de l'agglomération parisienne. Cet écart est presque compensé par le poids de la restauration hors du domicile (80 % du poste hébergement et restauration en moyenne), qui tient une place plus importante dans le budget des ménages franciliens que dans celui des ménages vivant en milieu rural. ■

3 Poids des différents postes de dépenses dans la consommation totale des ménages en 2011 et en 2017



Lecture : en 2017, les ménages consacrent 15,6 % de leur budget à l'alimentation hors tabac et alcool, contre 15,3 % en 2011. Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille. Données recalées sur les comptes nationaux ; données provisoires pour 2017.

4 Poids des différents postes de consommation selon la taille d'unité urbaine

	Commune rurale	De 2 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 1 999 999 habitants	en % Agglomération parisienne
Part de ménages propriétaires	82	69	56	49	49
Alimentation	17	16	16	15	14
Alcool et tabac	4	4	4	4	4
Habillement	4	4	4	4	4
Logement	11	13	14	15	17
Propriétaires	8	8	8	8	9
Locataires	23	26	25	24	27
Équipement du logement	6	6	5	5	5
Santé	5	5	5	5	5
Transports	21	19	19	17	16
Communications	3	3	3	3	3
Loisirs et culture	9	9	8	9	10
Enseignement	0	0	0	1	1
Hébergement et restauration	7	7	8	9	11
Autres biens et services	14	14	13	13	11
Consommation totale	100	100	100	100	100
Consommation annuelle moyenne par ménage (en euros)	33 690	33 030	31 500	33 070	39 410

Lecture : en 2017, les ménages habitant dans une commune rurale consomment en moyenne 33 690 euros par an. Pour ces ménages, le logement représente 11 % de la consommation (8 % pour les ménages propriétaires, 23 % pour les locataires) ; 82 % sont propriétaires de leur logement.

Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017 ; données provisoires, recalées sur les comptes nationaux.

Économie collaborative : un quart des ménages a commercé en ligne avec d'autres particuliers

En 2017, 36 % des ménages ont échangé (gratuitement ou non) des biens ou services avec d'autres particuliers au cours des douze derniers mois. En restreignant la question aux échanges payants, 33 % des ménages déclarent avoir vendu, acheté, ou loué des biens ou services à d'autres particuliers. 26 % l'ont fait *via* des sites d'annonces en ligne au moins une fois.

Les locations entre particuliers sont peu fréquentes : 8 % des ménages déclarent avoir pris en location auprès de particuliers un logement, un hébergement, une place dans leur véhicule ou un bien au cours des 12 mois précédents ; 2 % des ménages en ont donné en location. La plupart de ces locations passent par des sites d'annonces en ligne.

En revanche, sur cette période, 20 % des ménages déclarent avoir acheté à des particuliers et 17 % avoir vendu. Les trois quarts de ces achats et les deux tiers des ventes se font *via* des sites d'annonces en ligne.

Vendre et acheter en ligne à des particuliers sont deux activités assez liées : quand un ménage est acheteur en ligne, il est trois fois plus souvent vendeur en ligne que la moyenne, et inversement.

Ces échanges entre particuliers restent toutefois limités. Au cours des douze derniers mois, les deux tiers des ménages acheteurs l'ont fait une ou deux fois, tout comme les vendeurs. Néanmoins, 8 % d'entre eux ont dépensé entre 800 et 3 000 euros, 6 % ont dépensé plus de 3 000 euros.

La moitié des ménages vendeurs en ligne en ont retiré moins de 150 euros dans l'année, 9 % ont perçu entre 800 et 3 000 euros et 8 % plus de 3 000 euros. Lorsque le montant annuel dépasse 3 000 euros, les ménages ont acheté ou vendu un véhicule dans neuf cas sur dix.

On vend principalement des meubles (26 % des ménages vendeurs en ligne), des véhicules (22 %) et des vêtements, chaussures ou sacs (20 %). On achète principalement des meubles (22 % des ménages acheteurs en ligne à d'autres particuliers), des biens ou services culturels (19 %), des vêtements, chaussures ou sacs (19 %), des véhicules (16 %).

Les couples avec enfants, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 40 ans, et ceux dont cette personne est diplômée du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur pratiquent plus souvent le commerce en ligne entre particuliers. En 2017, la part de ménages ayant vendu en ligne au moins une fois à d'autres particuliers augmente avec le niveau de diplôme, passant de 6 % parmi ceux dont la personne de référence est sans diplôme à 23 % parmi les diplômés d'un bac + 3.

Sources

L'enquête Budget de famille est réalisée tous les cinq ans environ depuis 1979. Elle fournit une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. L'enquête de 2017 s'est déroulée entre octobre 2016 et octobre 2017 auprès d'un échantillon de 12 000 ménages répondants en France métropolitaine, et 3 900 dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte, où l'enquête est décalée d'un an). Les résultats sont présentés ici sur la France hors Mayotte. L'enquête précédente (Budget de famille 2011) s'est déroulée de novembre 2010 à octobre 2011. Pour la première fois, l'enquête 2017 intègre des questions sur les échanges entre particuliers, notamment *via* internet.

L'enquête Budget de famille vise principalement à mesurer des disparités de consommation selon le profil des ménages. Dans l'étude, les différences de structure de consommation entre catégories de ménages sont donc systématiquement recalées sur une structure et des montants fournis par les comptes nationaux.

Définitions

La **consommation** correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage, dont sont exclues les dépenses d'investissements comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers. On exclut aussi les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.). La nomenclature

de consommation utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dite COICOP-HBS (*Household Budget Survey*). C'est aussi la nomenclature utilisée par l'indice des prix à la consommation. Elle se décompose, à son premier niveau de désagrégation, en 12 grands postes de dépenses.

L'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage. Ces unités pondèrent la taille d'un ménage en fonction de l'âge de ses membres : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Le **niveau de vie** d'un ménage rapporte le revenu déclaré par le ménage à l'enquête à son nombre d'unités de consommation.

Les **quintiles de niveau de vie** sont les valeurs qui répartissent les ménages en cinq groupes selon leur niveau de vie. Le « premier quintile de niveau de vie » correspond aux 20 % des ménages dont le niveau de vie est le plus faible (ménages les plus modestes).

Pour en savoir plus

- Bourgeois A., « En 2017, la consommation et le pouvoir d'achat des ménages décélèrent », *Insee Première* n° 1699, juin 2018.
- « Les dépenses des ménages en 2011 », Enquête Budget de famille, *Insee Résultats*, n° 158, septembre 2014.
- Brassat M., « Budget de famille 2011 : l'alimentation, première préoccupation des ménages les plus modestes », *Insee Analyses Réunion* n° 2, août 2014.
- Accardo J., Kranklader É., Place D., « Les comportements de consommation en 2011 – Pour certains ménages modestes, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile », *Insee Première* n° 1458, juillet 2013.
- Herpin N., Michel C., « Avec le passage à la retraite, le ménage restructure ses dépenses de consommation », in *France, portrait social*, coll. « *Insee Références* », édition 2012.
- Cinquante ans de consommation, coll. « *Insee Références* », édition 2009.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
A. Goin
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : Jouve
Impression : Jouve
Code Sage : IP191749
ISSN 0997 – 3192 (papier)
ISSN 0997 – 6252 (web)
© Insee 2019

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>
- Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

